

GOLD CARD INSURANCE

■ DÉCLARATION DE SINISTRE

- GARANTIE ACHATS (complétez les cases A, B et 1)
- GARANTIE ACHATS SUR INTERNET (complétez les cases A, B et 2)
- USAGE FRAUDULEUX DE LA CARTE (complétez les cases A, B et 3)
- ANNULATION DE VOYAGE (complétez les cases A, B et 4)

DOSSIER 017357433008-88 / Référence TELECLAIMS (si connue):

■ CASE A : L'assuré

Nom: Prénom: M F
 Rue: N° Bte:
 Code Postal: Ville:
 Adresse e-mail: Tél./GSM:

■ CASE B : Informations générales

Numéro de carte Gold Card:
 Numéro de compte bancaire lié à la Gold Card: (toute indemnité sera versée sur ce compte):
 Date du sinistre: Heure:
 Causes et circonstances du sinistre:

 Description des dommages:

 Date d'achat du bien concerné: Montant payé avec la carte de crédit:
 Remboursements reçus (e.a. de votre agence de voyage):
 Nom et adresse du magasin:
 Y a-t-il d'autres assurances (annulation de voyage, incendie, l'assurance familiale) qui couvrent ce sinistre?
 OUI Nom de la compagnie d'assurance:
 Numéro du contrat:
 Montant remboursé par cet assureur:
 NON

Ceci concerne un produit d'assurance de AG Insurance, distribué par BNP Paribas Fortis

AG Insurance sa – Bd E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – www.aginsurance.be
 Entreprise d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
 BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702, inscrit sous le n° 25.879A auprès de la FSMA, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles et agissant comme agent d'assurances lié d'AG Insurance sa

■ CASE 1 : GARANTIE ACHATS

Type de sinistre (veuillez cocher un type): vol par effraction ou par agression dommage accidentel causé au bien assuré

Qui a causé le dommage (si connu)?

Nom: Prénom: M F
Rue: N° Bte:
Code Postal: Ville: Tél./GSM:
Nom de sa compagnie d'assurance: Numéro du contrat:

Documents à joindre:

- le bon de commande et la facture d'achat originale, ticket de caisse ou bon de livraison du Bien Assuré acheté avec la mention de la date d'achat et les spécifications du Bien Assuré acheté;
- une preuve que le Bien Assuré a été payé au moyen de la Carte de crédit assurée;
- une copie du relevé compte mensuel de la Carte de crédit assurée avec mention du paiement du Bien Assuré acheté.
- en cas de réparation du Bien Assuré acheté : un devis de réparation établi par un réparateur professionnel.
- en cas de vol par effraction ou par agression: copie de votre déclaration à la police.

Fait à, le . . / . . /

Nom et signature:

■ ENVOI DE LA DECLARATION

La déclaration et les pièces jointes peuvent être envoyées par les moyens suivants:

Tel : 02/664.46.25
E-mail: goldcardinsurance@aginsurance.be
Fax: 02/664 40 73
Courrier postale: TeleClaims (1JQ2D)
Bvd.E. Jacquain 53
1000 Bruxelles

■ CASE 2 : GARANTIE ACHATS SUR INTERNET

Type de sinistre (veuillez cocher un type):

livraison non-conforme livraison défectueuse non-livraison

Qui a causé le dommage (si connu)?

Nom: Prénom M F
Rue: N° Bte:
Code Postal: Ville: Tél./GSM:
Nom de sa compagnie d'assurance: Numéro du contrat:

Documents à joindre:

- le bon de commande et la facture d'achat originale ou le bon de livraison du Bien Assuré acheté avec la mention de la date d'achat et les spécifications du Bien Assuré acheté;
- une preuve que le Bien Assuré a été payé au moyen de la Carte de crédit assurée ;

Ceci concerne un produit d'assurance de AG Insurance, distribué par BNP Paribas Fortis

AG Insurance sa – Bd E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – www.aginsurance.be
Entreprise d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702, inscrit sous le n° 25.879A auprès de la FSMA, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles et agissant comme agent d'assurances lié d'AG Insurance sa

- en cas de livraison non-conforme:
 - une déclaration dûment complétée avec une description précise du bien reçu avec la raison pour laquelle le bien reçu ne convient pas;
 - un justificatif des frais d'expédition si le Bien Assuré acheté a été retourné au Vendeur ou tout autre document qui peut être utile à l'Assureur pour l'évaluation de la prise en charge du Sinistre ;
 - une preuve de livraison du bien acheté comme le bon de livraison du service de courrier express ou l'accusé de réception dans le cas de livraison par voie postale.
 - une copie de toutes les correspondance et e-mails échangés avec le vendeur.
- en cas de Non-livraison du Bien Assuré: une copie de toutes les correspondances et les e-mails échangés avec le vendeur et une déclaration de non-livraison du Bien Assuré;
- en cas de livraison défectueuse:
 - une déclaration dûment complétée avec une description précise du bien reçu et la raison pour laquelle l'assuré estime que le bien est défectueux;
 - une preuve de livraison comme le bon de livraison du service de courrier express ou l'accusé de réception dans le cas de livraison par voie postale.
- en cas de vol par effraction ou par agression: copie de votre déclaration à la police.

Fait à, le . . / . . /

Nom et signature:

■ ENVOI DE LA DECLARATION

La déclaration et les pièces jointes peuvent être envoyées par les moyens suivants:

Tel : 02/664.46.25
 E-mail: goldcardinsurance@aginsurance.be
 Fax: 02/664 40 73
 Courrier postale: TeleClaims (1JQ2D)
 Bvd.E. Jacquain 53
 1000 Bruxelles

■ CASE 3 : USAGE FRAUDULEUX DE LA CARTE

Type de sinistre (veuillez cocher un type): carte perdue carte volée

N° du procès-verbal (obligatoire): Zone de police:

Documents à joindre:

- copie de votre déclaration à la police;
- numéro de dossier Card Stop;
- copie de tout justificatif bancaire attestant les montants frauduleusement débités avec la Carte de crédit assurée.
- une copie de la déclaration de sinistre faite auprès de ATOS ainsi que le décompte d'intervention d'ATOS.

Fait à, le . . / . . /

Nom et signature:

Ceci concerne un produit d'assurance de AG Insurance, distribué par BNP Paribas Fortis

AG Insurance sa – Bd E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – www.aginsurance.be
 Entreprise d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
 BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702, inscrit sous le n° 25.879A auprès de la FSMA, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles et agissant comme agent d'assurances lié d'AG Insurance sa

■ ENVOI DE LA DECLARATION

La déclaration et les pièces jointes peuvent être envoyées par les moyens suivants:

Tel : 02/664.46.25
E-mail: goldcardinsurance@aginsurance.be
Fax: 02/664 40 73
Courrier postale: TeleClaims (1JQ2D)
Bvd.E. Jacquain 53
1000 Bruxelles

■ CASE 4 : ANNULATION DE VOYAGE

Type de sinistre: annulation interruption modification

Cause: maladie accident
 décès préjudice Matériel Important

Motif du voyage: privé professionnel

Documents à joindre:

- la preuve de paiement du Voyage garanti avec la Carte de crédit assurée;
- une copie de la réservation de son voyage et la facture de son voyage reprenant les conditions générales afférentes au contrat de voyage ;
- en cas d'annulation de voyage:
 - la facture d'annulation originale établie par son agence de voyage;
 - toutes les preuves, attestations et documents attestant la raison d'annulation couverte.
- en cas d'interruption de voyage:
 - la déclaration de l'agence de voyage concernant le nombre des jours non utilisés;
 - toutes les preuves, attestations et documents attestant la raison de l'interruption.
- en cas de modification de voyage:
 - la déclaration de l'agence de voyage concernant la modification du Voyage garanti;
 - toutes les preuves, attestations et documents attestant la raison de la modification.
- en cas de Préjudice Matériel Important:
 - un document attestant la gravité des dommages que l'assuré a subi et des mesures conservatoires qui ont été prises et/ou un document des autorités locales confirmant que la présence de l'assuré sur place est exigée.

Fait à, le . . / . . /

Nom et signature:

■ ENVOI DE LA DECLARATION

La déclaration et les pièces jointes peuvent être envoyées par les moyens suivants:

Tel : 02/664.46.25
E-mail: goldcardinsurance@aginsurance.be
Fax: 02/664 40 73
Courrier postale: TeleClaims (1JQ2D)
Bvd.E. Jacquain 53
1000 Bruxelles

Ceci concerne un produit d'assurance de AG Insurance, distribué par BNP Paribas Fortis

AG Insurance sa – Bd E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – www.aginsurance.be
Entreprise d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702, inscrit sous le n° 25.879A auprès de la FSMA, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles et agissant comme agent d'assurances lié d'AG Insurance sa